

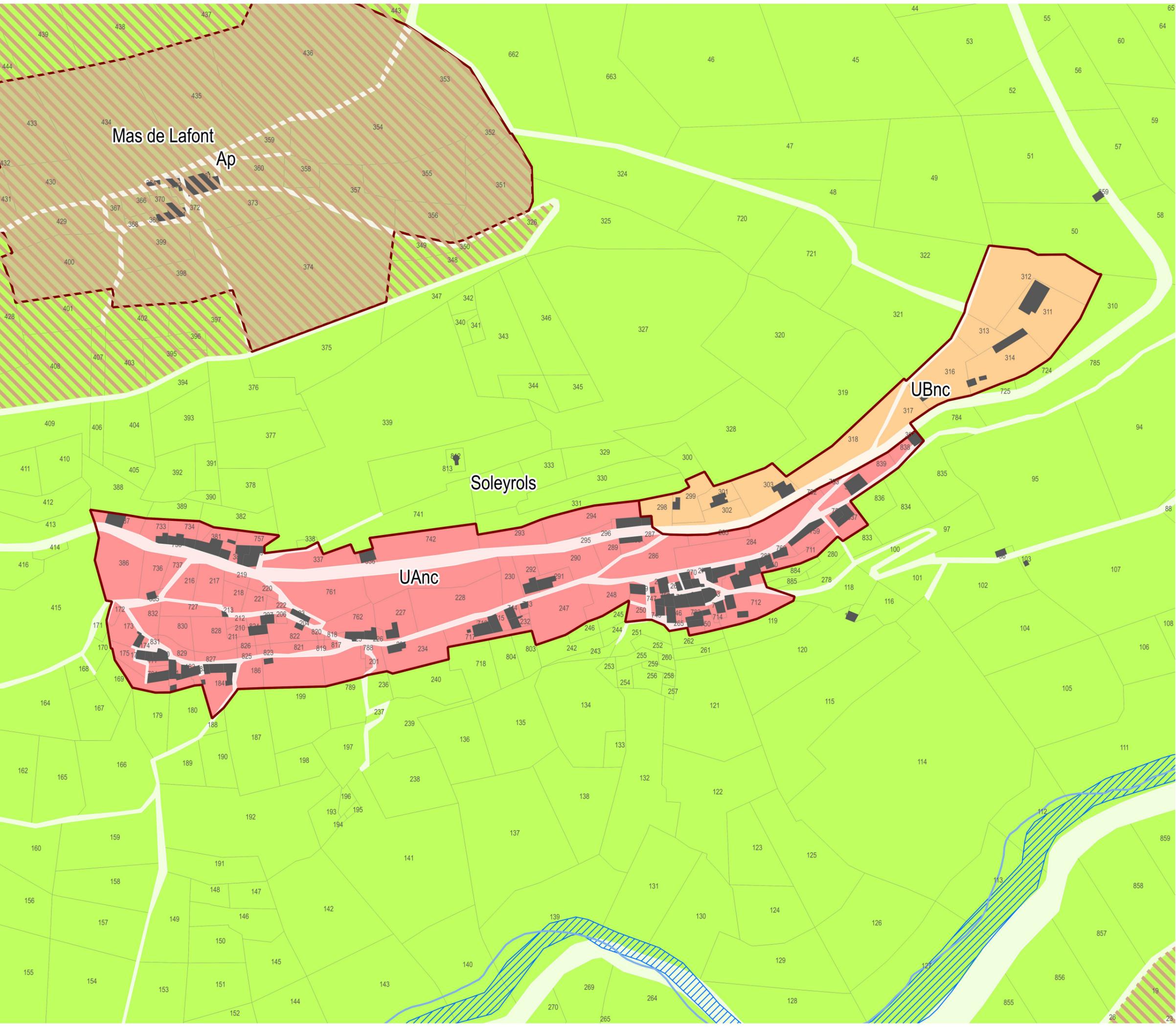
Élaboration du **Plan Local d'Urbanisme**



4.2.c. Zonage : Hameaux

Document approuvé le 20 mai 2021

Soleyrols



Zones du PLU

- UA / Uanc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

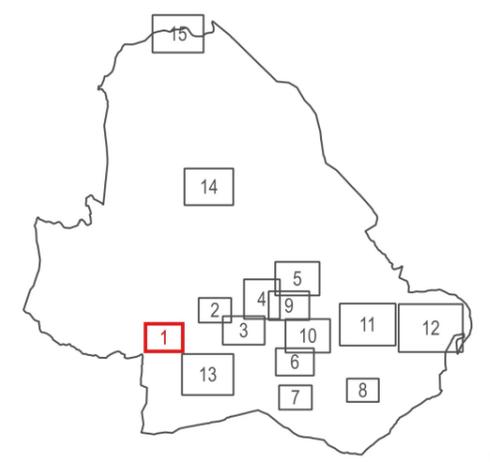
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Bourjac, les Polimies Hautes / Basses

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

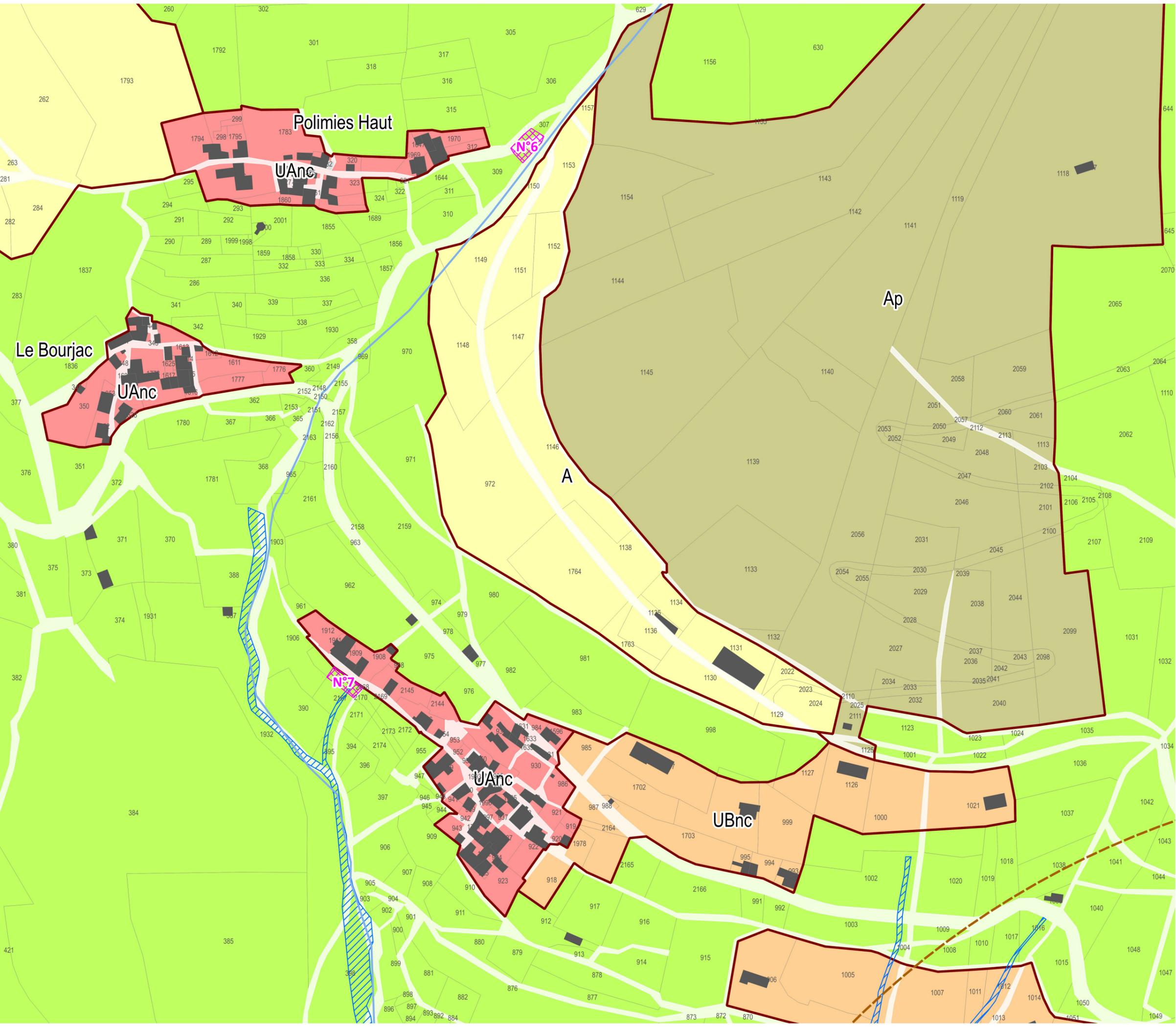
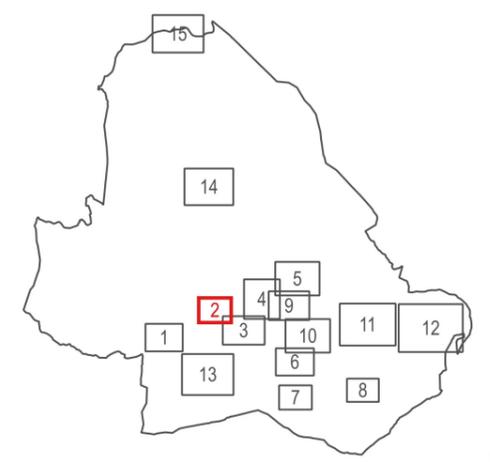
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

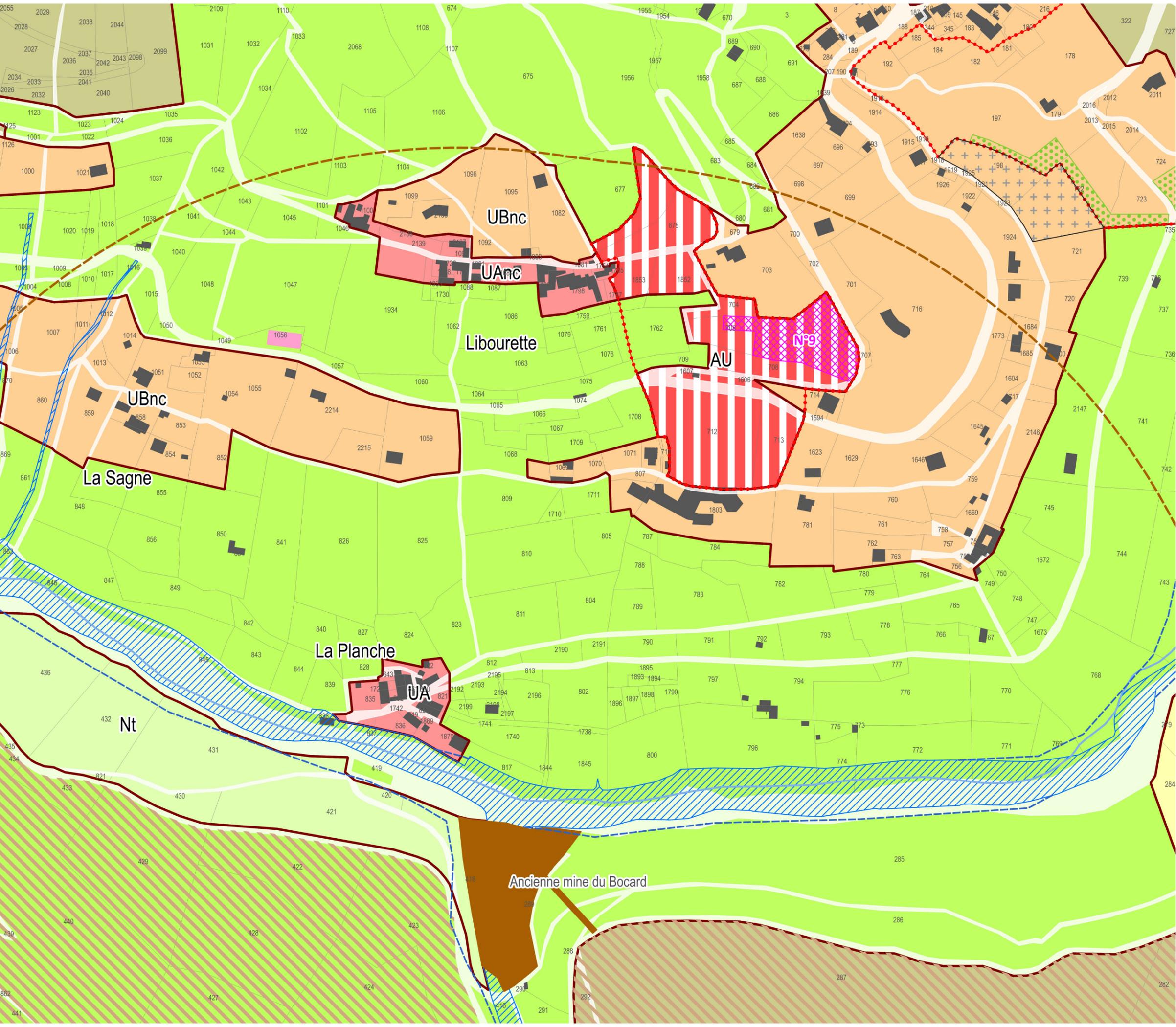
* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Libourette, Rompidou, la Vigne et la Planche



Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

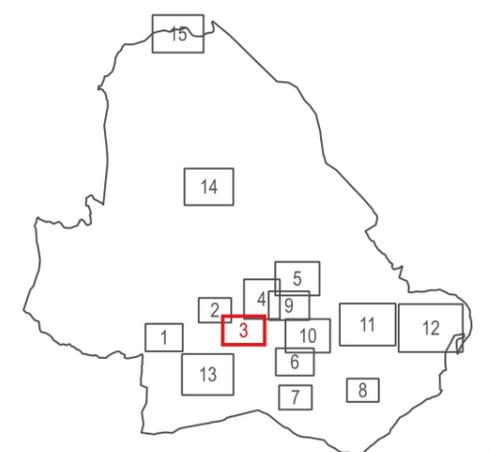
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Vialas

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

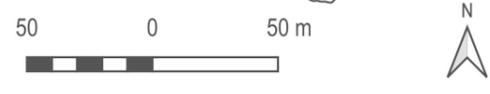
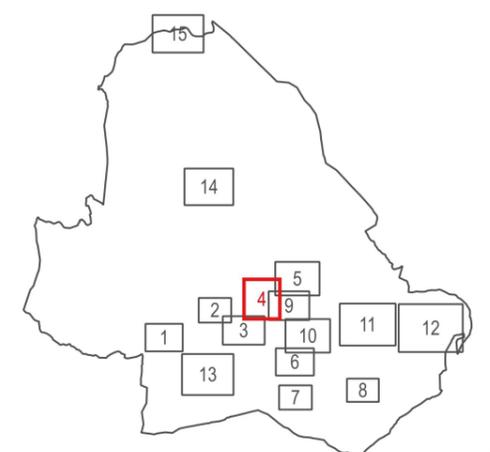
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

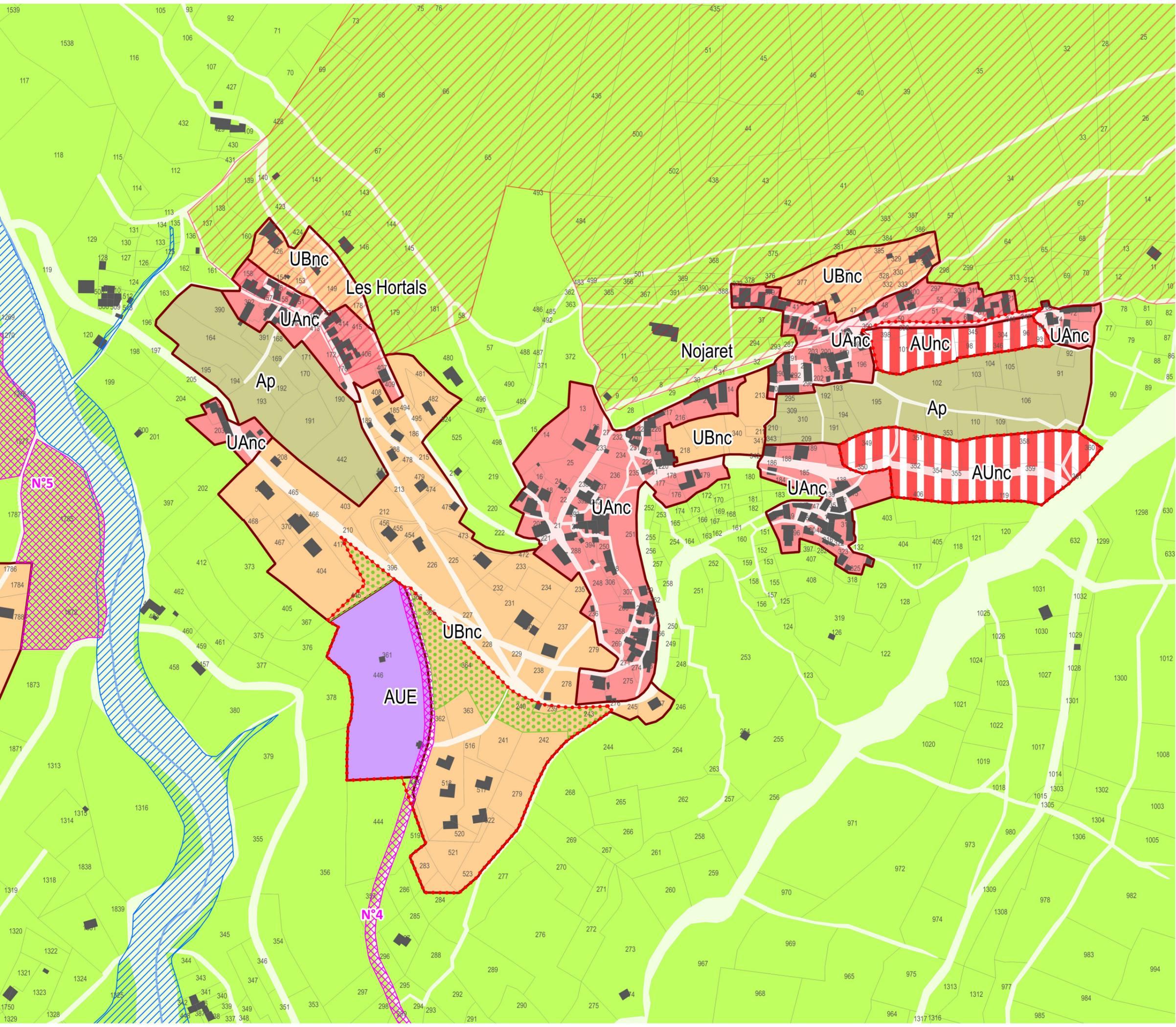
* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Miller, les Hortals et Nojaret



Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

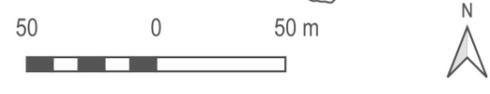
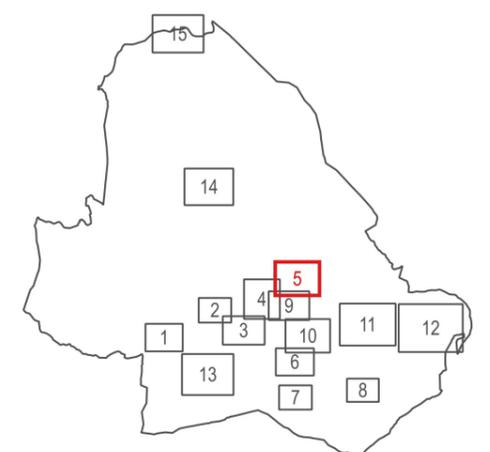
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

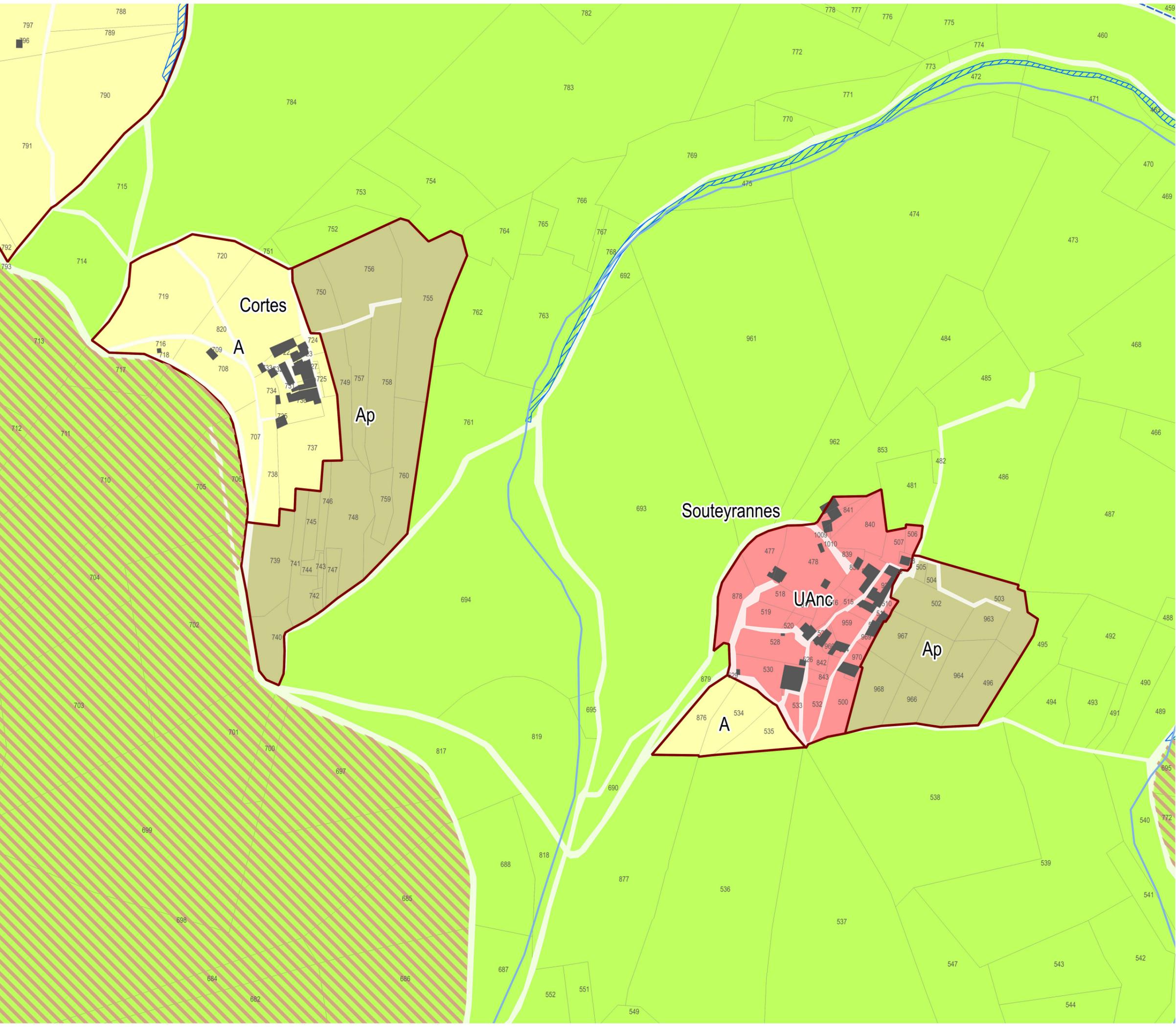
* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRI est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Souteyranne et Cortes



Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

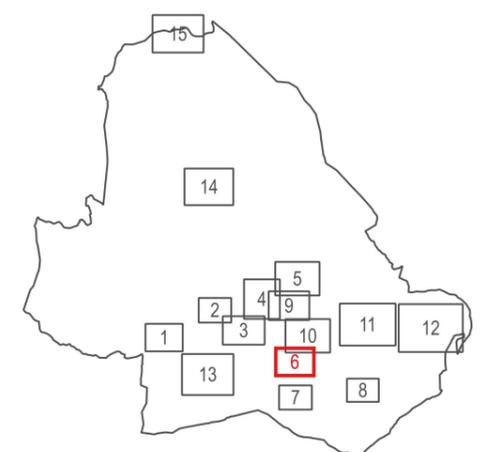
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRI est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Figeroles

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

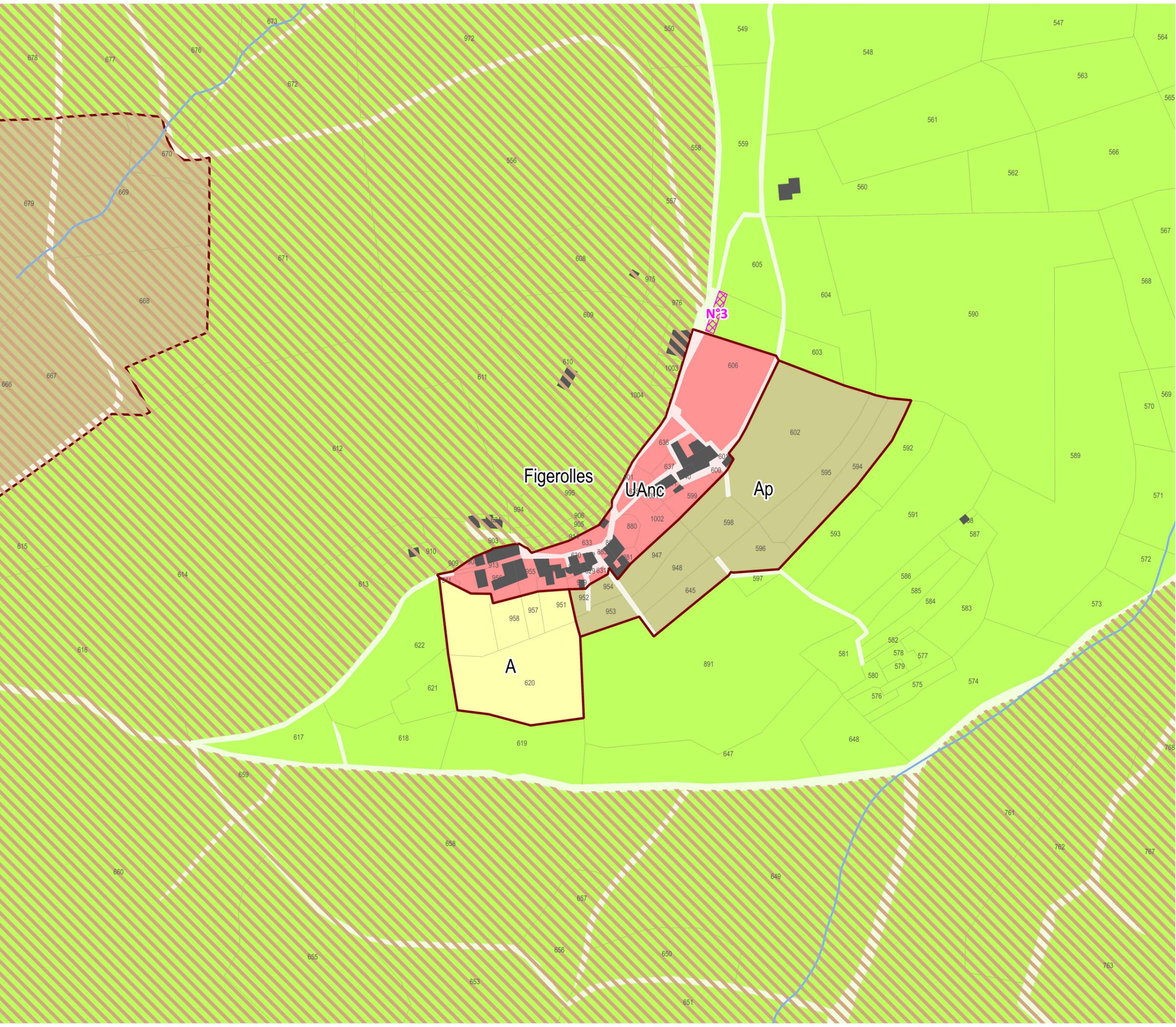
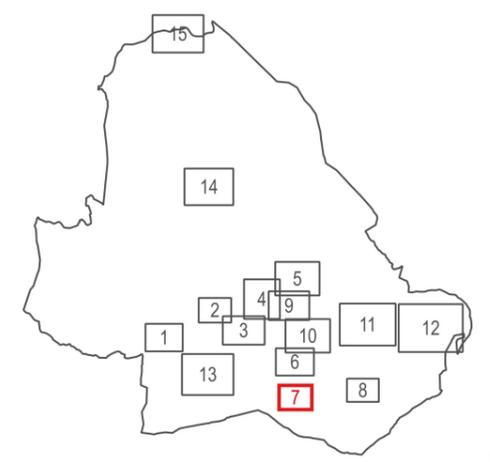
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Trémiéjols

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

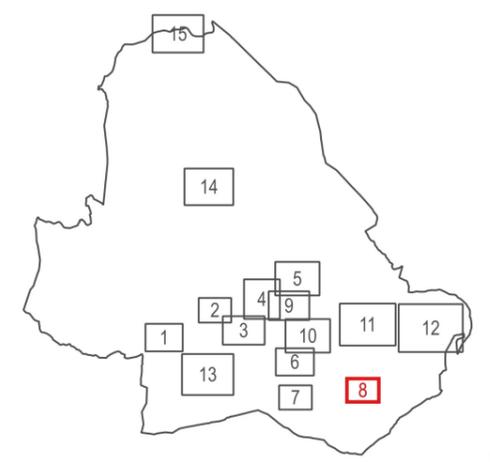
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



la Brune, le Crépon et le Paysan

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

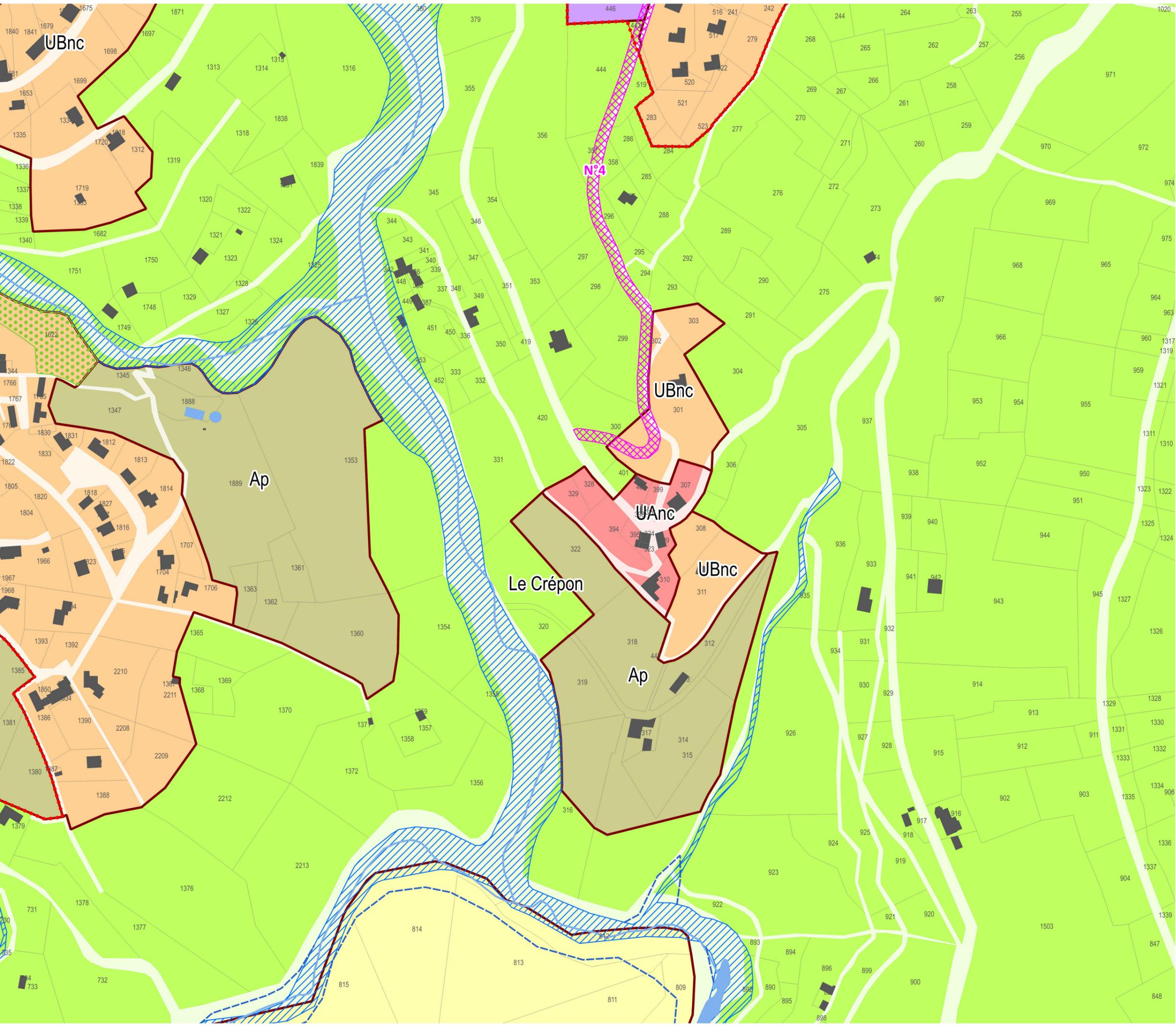
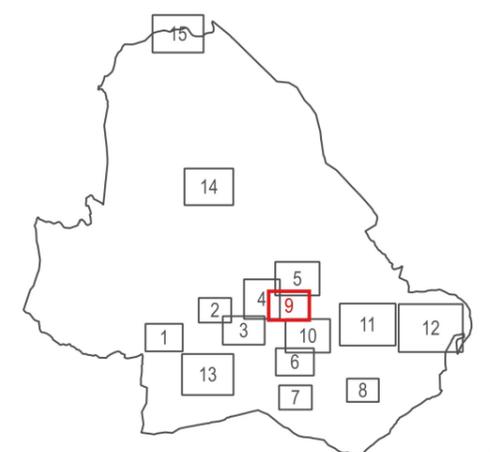
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



le Martinet, le Géripon et la Salle



Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

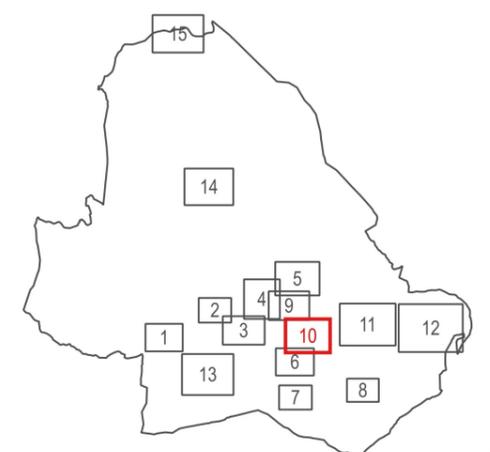
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



la Redonde, le Travers et la Grave

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

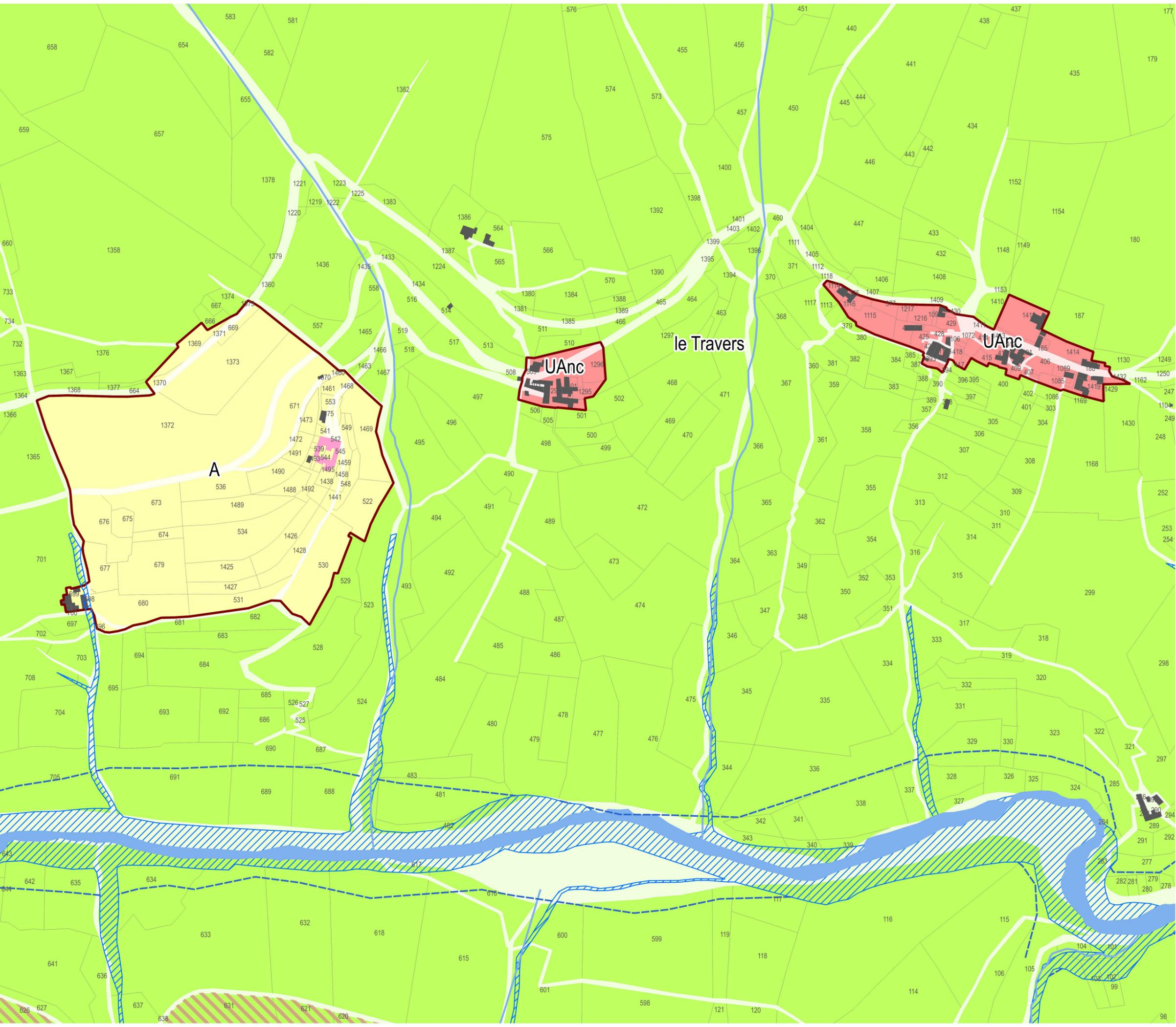
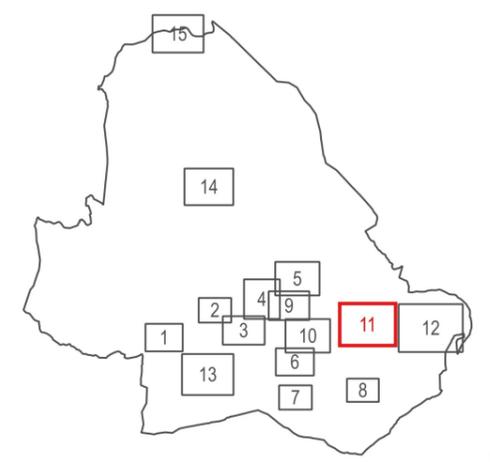
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Clamens, Chanac et le Fesc

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

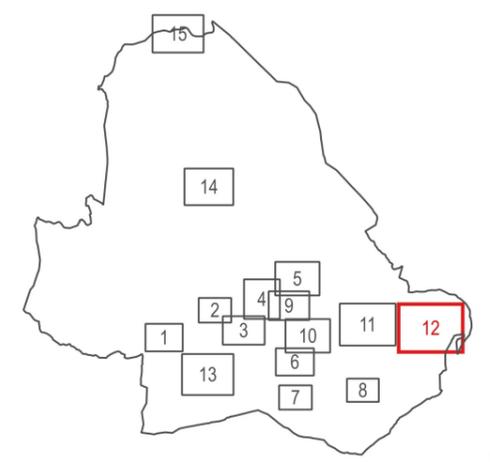
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Castagnols

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

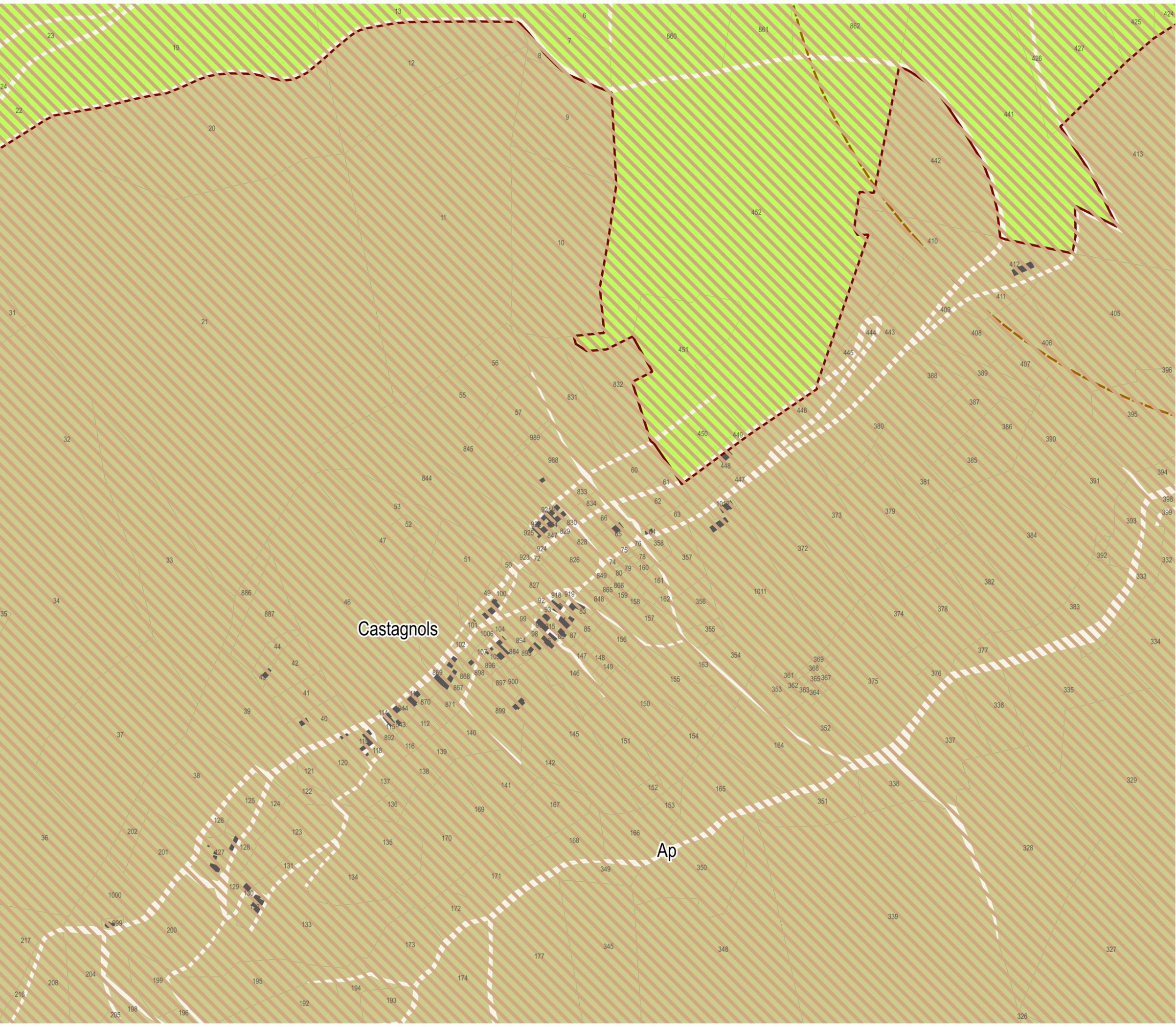
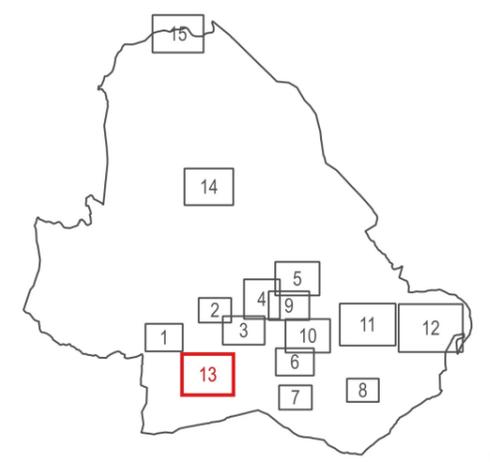
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Gourdouze

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

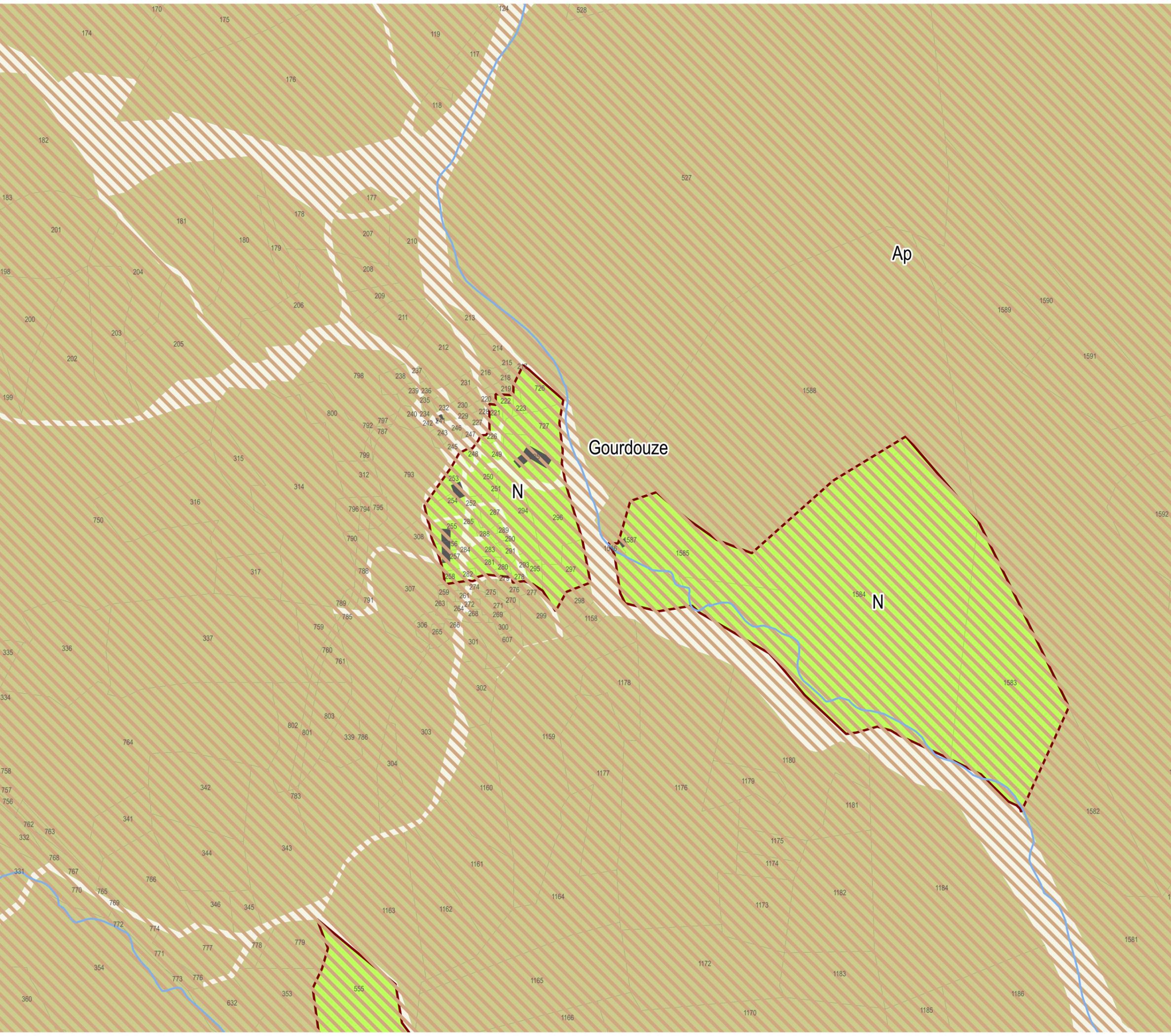
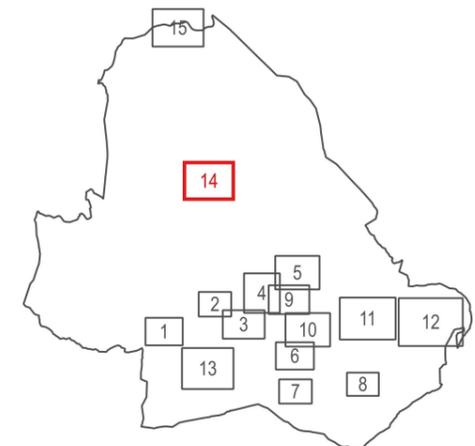
Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706



Mas de la Barque

Zones du PLU

- UA / UAnc
- UB / UBnc
- AU / AUnc
- AUE
- A
- Ap
- N
- Nt

Prescriptions

- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère
- Atlas des zones inondables (AZI), aléa indifférencié
- Risque chutes de blocs (aléa moyen)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre d'abord des Monuments Historiques (500m)
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Végétation protégée (art. L151-19 ou L151-23 du C.U.)
- Espace Boisé Classé (individus)

* Périmètre indicatif, le plan faisant autorité en termes de PPRi est celui annexé au présent PLU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destinataire	Destinataire	Surface (m ²)	Parcelles
N°1	Local communal	Commune	112	F 1821
N°2	Stationnement	Commune	232	AB 146
N°3	Stationnement	Commune	171	D 606
N°4	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	6065	AC 297, 298, 299, 300, 302, 356, 357, 443, 444, 446
N°5	Liaison RD 998 / RD 037	Commune	20410	F 1270, 1275, 1276, 1277, 1785, 1872
N°6	Stationnement / Aire de retournement	Commune	270	F 307, 308
N°7	Stationnement / Aire de retournement	Commune	216	F 2167, 2168
N°8	Liaison verticale avec la Mairie	Commune	205	AB 149
N°9	Création d'un centre de secours et accès	Commune	4572	F 705, 706

